



Rennes, le 1er février 2016

Madame la Ministre,

Le Sénat examine cette semaine le projet de loi Liberté de la création, architecture et patrimoine.

L'association des Petites Cités de Caractère de France, dont je suis présidente, regroupe 116 communes au patrimoine bâti de grande qualité et connaît un fort développement. Ce sont des communes de petite taille qui portent avec fierté et détermination la conviction que le patrimoine constitue pour elles, situées dans des territoires ruraux, un levier de développement unique par l'activité touristique que ce patrimoine génère.

Notre association des Petites Cités de Caractère de France est très attachée aux outils qui protègent et sécurisent le patrimoine, qui ne peut être livré aux aléas des révisions des PLU, et à la difficulté fréquente dans certaines intercommunalités dotées d'un PLUI de faire reconnaître la valeur ajoutée du patrimoine pour la vitalité de leurs territoires.

La France a su faire de la protection et de la valorisation du patrimoine une particularité culturelle à forte valeur économique, enviée par beaucoup de grands pays. Cette reconnaissance a permis à notre association de signer en novembre dernier une convention de partenariat avec l'université chinoise de Shanghai qui souhaite s'inspirer du savoir-faire français.

La commission du Sénat a élaboré un texte de grande qualité donnant satisfaction aux associations. Le patrimoine est une grande cause, non seulement parce qu'il témoigne de l'histoire qui a façonné notre pays, mais aussi parce qu'il forge une identité, un mode de vie. Il est le passé mais il est surtout porteur d'avenir car il est la source de la vitalité de beaucoup de nos territoires.

Aussi Madame la Ministre, j'espère que vous souscrirez aux propositions de la commission culture du Sénat qui prend le patrimoine comme un support d'attractivité à partir duquel se construisent les projets urbains, architecturaux, culturels et sociaux de nos communes

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Françoise Gatel  
Sénateur Maire de Châteaugiron  
Présidente de Petites Cités de Caractère de France